# ÉLECTIONS TPE

# VOTER CGT

## C'EST VOUS DONNER LES MOYENS DE FAIRE PROGRESSER VOTRE SITUATION

## C'EST ADRESSER UN MESSAGE FORT AU PATRONAT ET AU GOUVERNEMENT

- **Abrogation de la réforme des retraites majoritairement rejetées par les Françaises et les Français pour une retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous.**
- **Augmentation des salaires.**
- **Égalité salariale entre les femmes et les hommes.**
- **Amélioration de vos conditions de travail.**
- **Reconquête d'un Code du travail du XXIe siècle.**
- **Sécurité sociale couvrant 100 % des besoins de santé.**
- **Obtention de droits nouveaux.**
- **Mise en échec de la réforme régressive et scandaleuse de l'assurance chômage.**

## LES ENJEUX DE CETTE ÉLECTION

Le premier enjeu pour vous, salarié·e des TPE, c'est de donner la force à l'organisation syndicale de votre choix, de désigner vos représentant·es à la CPRI (commission paritaire régionale interprofessionnelle). Les CPRI siégeront au niveau de chaque région. Les mandaté·es de la CGT, issu·es de cette élection, interviendront pour que ces CPRI soient retranscrites au niveau départemental voire local dans les villes préfectures et sous-préfectures pour être au plus près de vous et de vos préoccupations.

Le deuxième enjeu est la représentativité syndicale ; cette représentativité prend en compte les élections dans les trois fonctions publiques ajoutées à celles des grandes entreprises et celles dans les TPE.

**Cette représentativité va donner la possibilité à des organisations syndicales (dès lors qu'elles obtiennent au moins 8 %) de négocier ou ratifier des accords notamment sur :**

- les revalorisations de salaires ;
- les conditions de travail ;
- la réglementation du travail ;
- l'organisation et la durée du travail.

La représentativité de chaque organisation syndicale conditionnera le nombre de conseiller·es Prud'hommes proportionnellement aux résultats pour chaque syndicat. Elle conditionnera le nombre des représentant·es dans différents organismes, commissions et lieux où le syndicalisme est amené à intervenir pour représenter les salarié·es.




**Voter CGT, c'est dire au patronat et au gouvernement :**

- nous ne voulons pas travailler plus pour gagner moins ;
- nous voulons de nouveaux droits pour conforter ceux existants ;
- nous voulons un vrai droit syndical et une vraie représentation collective des salarié·es dans toutes les entreprises.

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE




**25 novembre au 9 décembre 2024**

# UNE FORCE SYNDICALE À VOS CÔTÉS

La CGT se bat pour le progrès social. Cette ambition syndicale l'a conduite, avec ses élu·es et mandaté·es, à formuler des propositions, défendre des revendications en s'appuyant sur les salarié·es.

La CGT agit pour l'unité des salarié·es dans l'action et pour que toute négociation soit placée sous votre contrôle.

Attachée à des valeurs de solidarité, de justice sociale, de paix, la CGT lutte contre toutes les discriminations, les politiques qui tendent à diviser les salarié·es, opposer celles et ceux dont les intérêts sont communs.

Intervenant, au quotidien, sur les revendications et la situation concrète vécue par les salarié·es, la CGT revendique, propose et agit pour la défense des intérêts de tou·tes les salarié·es. Elle se bat aussi pour contribuer au changement de société.

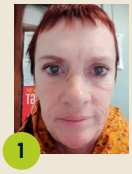
La CGT combat la régression sociale, les politiques d'austérité, les réformes et lois qui conduisent aux reculs sociaux, à l'exemple de la réforme des retraites – que nous continuons à combattre – et de celle de l'indemnisation du chômage. Dans cette période d'inflation galopante, elle se bat pour une réelle revalorisation des salaires ainsi que pour tous les objectifs revendicatifs inscrits dans la conquête du progrès social.

Voter CGT c'est vous donner **la garantie de pouvoir compter sur des représentant·es qui s'engageront sur ses valeurs et mèneront leur activité sous votre contrôle.**

**La CGT, la force syndicale pour que cela change.**

Voter CGT c'est vous donner les moyens dans les petites entreprises de **faire entendre un message à vos directions et donner de la force à vos revendications.**

Voter CGT c'est **faire le choix du progrès social, de l'amélioration de vos conditions de vie et de travail.**

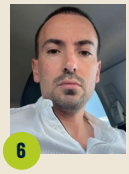

1

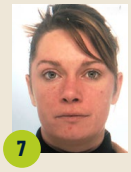

2

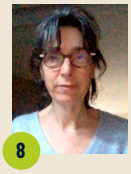

3


4


5


6


7


8


9


10

## NOS CANDIDAT·ES

**1.** Marie-Josée NIZON (secrétaire administrative – 18)

**2.** Olivier GUERINEAU (technicien métallurgie – 36)

**3.** Marina COCCIA (secrétaire administrative – 37)

**4.** Antoine GODON (préparateur en pharmacie – 36)

**5.** Marinette LAMAMY (aide à domicile – 36)

**6.** Alexandre LEMOINE (vendeur gondolier – 37)

**7.** Rebecca DELAROCHE (coiffeuse – 18)

**8.** Nadejda TILHOU (réalisatrice – 45)

**9.** Manon HERMELIN (équipière polyvalente – 28)

**10.** Laure GUILLAUME (coordinatrice administrative et financière – 41)

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

JE VOTE CGT

**25 novembre au 9 décembre 2024**